



EDITO



4 ans déjà que la Mairie d'Arnouville a créé le relais des assistantes maternelles, un lieu où les assistantes maternelles de la commune se rencontrent, partagent leurs expériences de professionnelles de l'accueil à domicile et tissent des liens sociaux.

Pour marquer ces 4 années, voici le 1er numéro du journal du relais. Vous y trouverez des informations et des conseils pratiques autour de votre belle profession, si riche en expériences et tellement différente d'un contrat à l'autre.

Ce journal s'adresse aux assistantes maternelles mais aussi aux parents qui les emploient.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

L'équipe du RAM

Au sommaire

- **Côté juridique**
L'engagement réciproque
- **Côté professionnelle**
Proposer une place d'accueil
- **DOSSIER**
Tétine et/ou doudou
- **Côté enfants**
Comment consoler Bébé
Les bienfaits des comptines
- **Côté Santé**
Lingettes, biberons et miel
- **Recettes**
La quiche
- **Coin lecture**



Côté Juridique : L'engagement réciproque

La signature du contrat de travail peut être précédée d'une promesse d'embauche que l'on appelle l'engagement réciproque.

Cet engagement écrit est facultatif, il permet aux parents et à l'assistante maternelle de formaliser leur accord sur la garde de l'enfant et ses principales caractéristiques (*durée mensuelle de l'accueil, rémunération...*).

Un tel document est particulièrement utile lorsque cet accord intervient plusieurs semaines, voire quelques mois, avant le début de la garde.

La promesse d'embauche lie l'assistante maternelle et les parents. Pour l'assistante maternelle, c'est la garantie de se voir confier un enfant aux conditions qui ont été négociées, à la date prévue. Pour les parents, c'est la garantie que la place d'accueil chez l'assistante maternelle leur est bien acquise.

Toutefois, mieux vaut prendre le temps et bien évaluer les termes du futur contrat afin de ne pas s'engager « *à la légère* » : dès l'engagement signé, un renoncement (*sauf cas de force majeure*) de l'une des 2 parties entrainera le versement à l'autre d'une somme équivalente à un demi mois de salaire par rapport au temps d'accueil prévu. Cette indemnité est non imposable et un reçu peut accompagner le montant du chèque.



Côté Professionnel : Proposer une place d'accueil

Outre le bouche à oreille, la proposition d'accueil de jeunes enfants s'effectue par le biais de **petites annonces claires, concises, rédigées de façon attractive** puis déposées dans les commerces de proximité, les lieux fréquentés par les futurs et/ou jeunes parents comme les crèches, les écoles, bibliothèques, centres de loisirs, médecins, maternités

Les annonces peuvent également être publiées gratuitement sur certains sites spécialisés du web comme : bebe-nounou.com, assmat.com, assistante-maternelle.org....

Les parents peuvent également connaître les disponibilités des assistantes maternelles sur le site de la CAF : « mon enfant.fr ».

En cas de difficulté pour figurer sur ce site, vous pouvez contacter **Sylviane SZALENIEC** par mail : **mon-enfant.cafcergy@caf.cnafmail.fr** ou par téléphone au 01 30 73 63 01 les lundis, mardis et jeudis.



Exemple d'une annonce :

■ Bonjour, je suis Assistante maternelle agréée ayant une place de disponible. Bienveillante et très patiente, je serai ravie d'accueillir votre bout de chou. Je possède un agrément pour 4 enfants et j'habite une maison avec jeux et jouets adaptés à l'âge de l'enfant. J'ai un jardin aménagé de toboggans, balançoires pour la joie des tous petits. Les promenades, les chants, les histoires et les activités manuelles remplissent nos journées.

Pour plus de renseignements vous pouvez me contacter au : 06 XXXX

DOSSIER : Tétine et/ou doudou

Vers l'âge de huit neuf mois, l'enfant comprend qu'il est un être différent de sa mère. L'indispensable fusion avec les parents s'estompe peu à peu. Il se rend compte qu'ils ne sont pas toujours disponibles et constate qu'il doit rester seul de plus en plus souvent. Là peuvent commencer les premières difficultés de séparation. Alors, il pourra chercher parmi les objets familiers de son lit celui qui pourra devenir son compagnon.

Doudou ou tétine Source d'apaisement pour l'enfant

Le doudou est un objet fidèle, toujours présent, imprégné d'une odeur familière. Les parents s'en vont, le doudou reste. Il devient donc le lien nécessaire, la transition entre le connu et l'inconnu, entre son monde intime et l'extérieur. Lorsque l'enfant est gardé, le

doudou est un lien précieux avec ses parents en leur absence.

Si le doudou se perd, il faut montrer à l'enfant que l'on comprend son chagrin et qu'on peut trouver une solution pour l'aider.

Sucer son pouce ou, son équivalent, la tétine est un réflexe archaïque chez l'enfant, un réflexe instinctif. La tétine ou le pouce permettent à l'enfant de mieux supporter la frustration due à la séparation. Il va apprendre grâce à eux à trouver le moyen seul de s'apaiser, de canaliser le trop plein de tensions envahissantes.

Le besoin de sucer est fondamental pour le tout-petit, il lui apporte plaisir et détente grâce aux endomorphines secrétées. Selon les pédopsychiatres, la tétine n'est pas plus sale que ses doigts.

Tétine et langage

La tétine comme le doudou doivent être à la disposition de

l'enfant qui peut les utiliser à sa guise selon le besoin qu'il en a.

La tétine ou le pouce ne remplacent ni la parole, ni les câlins ou le doudou. La tétine peut aussi couper du monde quand elle signifie « tais-toi » et se réduit à un bouchon placé dans la bouche de l'enfant qui tend à l'isoler et à l'enfermer dans sa solitude.

Pour le sevrage, il convient de l'accompagner sans lui imposer l'arrêt car des enfants rassurés petits, exploreront mieux le monde, plus grands.





Côté Enfants



POUR CONSOLER BÉBÉ RIEN NE VAUT LA MARCHÉ

Bébé pleure ? Marcher les apaiserait davantage que le balancement. C'est le constat effectué par des chercheurs japonais, qui ont vérifié sur les pleurs des tout-petits, les effets de ce comportement réflexe. La technique fonctionnerait d'ailleurs quelle que soit la personne portant le bébé : grands-parents, père ou autre personne sans lien de parenté, l'enfant se calmerait par le mouvement de marche de celui qui le porte.

LES BIENFAITS DES COMPTINES, DU CHANT ET DE LA MUSIQUE

Réciter des comptines familiarise le jeune enfant avec le rythme de la parole. Plus ou moins rimées, parlées, chantées, accompagnées de gestes ou de frappés de mains, l'enfant prend conscience des syllabes et des sons qui forment les mots. L'apprentissage du langage est ainsi favorisé.

Le sens du rythme et du toucher se mettent en place ce qui permet à l'enfant de mieux connaître son corps.

Le chant favorise aussi l'acquisition du vocabulaire tout en procurant du plaisir car les enfants aiment chanter.

Grâce à la compréhension de mots

nouveaux, l'enfant développe sa mémoire et en distinguant les différentes notes basses ou hautes, sa sensibilité auditive s'accroît en même temps que son goût pour la musique.

Les scientifiques confirment que l'apprentissage de la musique avant l'âge de 7 ans rendrait le cerveau plus performant : le cerveau des jeunes enfants étant très plastique, il s'adapte facilement aux nouvelles tâches qu'on lui demande et des connexions durables se créent pour toute la vie !



Côté Santé : Attention aux lingettes !

Après les biberons, les lingettes seraient à leur tour sur la sellette. Elles sont jugées contenir une trop grande quantité de phénoxyéthanol, un produit chimique nocif pour la santé. Selon l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), ces lingettes pourraient être nocives pour le foie et les reins des enfants. Absorbé par la peau, le produit chimique s'accumule dans l'organisme et les scientifiques craignent qu'en

cas de concentration excessive dans les lingettes, les bébés soient sensibles à ses effets nocifs. La



réglementation impose déjà une limitation de cette substance dans

la composition des lingettes pour bébé. Mais l'ANSM estime que le taux devrait être revu à la baisse ou que le produit disparaisse de la composition des lingettes. En attendant mieux vaut ne s'en servir qu'en situation de manque d'eau !

Pensez à toujours bien se laver les mains et celles des enfants.

N'utiliser que des mouchoirs jetables, un par enfant et jeter le mouchoir tout de suite après le soin.

Biberons et micro-ondes, danger !



L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, www.anses.fr, **déconseille le réchauffage du biberon au micro-ondes mais ne l'interdit pas.**

Méfiance et vigilance s'imposent toutefois !

Et il est recommandé d'agiter fortement le biberon et de vérifier la température du lait quel que soit le mode de réchauffage utilisé en versant une goutte de lait sur l'intérieur du poignet.

Pas de miel pour les enfants de moins d'un an !



Le botulisme infantile est une maladie rare, survenant chez les enfants de moins d'un an. Des formes résistantes (*spores*) de la bactérie (*Clostridium botulinum*), responsables de cette maladie, peuvent se trouver transportées par les abeilles dans leur miel.

Suite à l'augmentation du nombre de cas de botulisme infantile depuis 2004, il est absolument **déconseillé** de donner du miel, quelle que soit son origine, aux nourrissons de moins d'un an.

Vos Recettes Préférées : La quiche fastoche



Pour 6 personnes

Temps de préparation : 10 minutes

Temps de cuisson : 40 minutes

Thermostat/temp. : 6 (180°C)

INGREDIENTS :

1 rouleau de pâte feuilletée prête à dérouler
200g de lardons (porc ou dinde à votre convenance)
6 œufs
30cl de crème fraîche épaisse
150 g de gruyère râpé
Sel et poivre

Préparation :

- Préchauffez le four à 180° C
- Étaler la pâte feuilletée dans votre moule en renversant le papier sulfurisé.
- Piquer le fond de tarte à l'aide d'une fourchette et répartir les lardons
- Casser les œufs dans un saladier, verser la crème et battre le tout en omelette.
- Ajouter le gruyère râpé, saler, poivrer, et mélanger.
- Verser la préparation sur le fond de tarte.
- Enfourner pour 40 min de cuisson.

ET SURTOUT : REGALEZ-VOUS !!!!

Le coin lecture



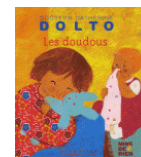
« **PETIT BOUT TOUT DOUX** »

claude Lager/Claude K. Dubois
(lutin poche, école de loisirs)



« **JE ME SOUVIENS** »

Bénédicte Guettier
(Loulou et compagnie)



« **les doudous** »

Dr Catherine Dolto- Tolitch
(Gallichard et jeunesse/Giboulées)



« **LA TOTOTTE** »

Barbro Lindgren/Olaf Landström
(lutin poche/école de loisirs)



« **OURSON A DISPARU** »

Jean Luc Englebert
(Pastel)

SERVICE PETITE ENFANCE

66 Avenue Robert Schuman |95400 Arnouville

01 34 29 32 00

enfance@ml.arnouville95.org